

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition Écologique
et Solidaire

Arrêté du 23 mai 2019

fixant la composition du bureau de vote central pour l'organisation des élections des représentants du personnel à la commission administrative paritaire des chargés de recherche du développement durable et à la commission d'évaluation des chargés de recherche et des directeurs de recherche du développement durable

NOR : TREK1915459A
(*Texte non paru au journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la Transition Écologique et Solidaire,

Vu l'arrêté du 25 février 2019 portant création d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés de recherche du développement durable au ministère chargé de la transition écologique et solidaire, fixant notamment la date de l'élection ;

Vu l'arrêté du 25 février 2019 relatif à l'organisation des élections et au mandat des membres élus à la commission d'évaluation instituée par le décret n°2014-1324 du 4 novembre 2014 modifié, portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable, notamment l'annexe 1, fixant la date de l'élection;

Arrête :

Article 1^{er}

Le bureau de vote central, chargé du dépouillement des scrutins et de la proclamation des résultats, est institué auprès du directeur des ressources humaines :

Il est composé :

- de la cheffe du département des relations sociales, Présidente ou de l'adjointe au chef de bureau de la reconnaissance des compétences scientifiques et techniques au CGDD suppléante ;
- du chef de projet Élections, secrétaire ou de la chargée de mission auprès de la sous-directrice des personnels techniques, de recherche et contractuels à la DRH, suppléante ;
- d'un délégué de chaque organisation syndicale candidate.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de la République française.

Fait le 23 mai 2019

Pour le ministre d'État, ministre de la transition
écologique et solidaire et par délégation :

Le directeur des ressources humaines,

J. CLEMENT